



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 4 juillet 2014

Le quatre juillet deux mil quatorze à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes BAZIARD, BERT, ETCHART, LOQUET, PALIS, et POLHER et ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS-DUCQ, HILLOOU, LACOSTE-PÉDELABORDE, LETARGUA, MARGNAC et SALEFRANQUE.

Secrétaire de séance élue : Mme LOQUET.

04-07-2014-08

OBJET : DEMANDE DE MISE A DISPOSITION EXCEPTIONNELLE DE LA SALLE DES FÊTES DE LENDRESSE.

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du courrier de demande de mise à disposition de la salle des fêtes de Lendresse reçu de M. ARANDA, Président de l'association du 3^{ème} âge d'Argagnon et qui est domicilié 21 route départementale 817 - 64300 CASTETIS.

Monsieur ARANDA organise un repas à la Saligue de Lendresse le 19 juillet 2014 avec l'association et en cas de mauvais temps, souhaite occuper la salle des fêtes de Lendresse.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

ACCEPTTE la mise à disposition de la salle des fêtes de Lendresse auprès de l'association du 3^{ème} âge d'Argagnon pour le 19 juillet 2014 en cas de mauvais temps.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ